


Pour les rénovations par geste

L'aide est calculée selon des forfaits par gestes de travaux réalisés

Équipement et matériaux éligibles	Aide pour les ménages			
	Aux ressources très modestes	Aux ressources modestes	Aux ressources intermédiaires	Aux ressources supérieures
Isolation thermique				
Isolation thermique des parois vitrées	100 €/équipement	80 €/équipement	40 €/équipement	Non-éligible
Isolation des murs par l'extérieur	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	Non-éligible
Isolation des murs par l'intérieur	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	Non-éligible
Isolation des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	Non-éligible
Isolation des toitures terrasses	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	Non-éligible
Équipements ou matériaux de protection des parois vitrées ou opaques contre les rayonnements solaires en Outre-Mer	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	Non-éligible
Sur-toitures ventilées en Outre-Mer	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	15 €/m ²
Bardages ventilés en Outre-Mer	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	15 €/m ²
Autres travaux				
Audit énergétique	600 €	400 €	300 €	Non-éligible
Dépose d'une cuve à fioul	1200 €	800 €	400 €	Non-éligible


 Disponible uniquement en Outre Mer

Pour les rénovations par geste

L'aide est calculée selon des forfaits par gestes de travaux réalisés

XXX € : évolutions janvier 2024

XXX € : évolutions à partir d'avril 2024 (T1 2024 = montants 2023)

 Disponible uniquement en Outre Mer

Equipement et matériaux éligibles	Aide pour les ménages			
	Aux ressources très modestes	Aux ressources modestes	Aux ressources intermédiaires	Aux ressources supérieures
Chauffage et eau chaude sanitaire				
Chaudières à granulés <i>(à partir d'avril 2024)</i>	7 000 €	5 500 €	3 000 €	Non-éligible
Chaudières à Bûches <i>(à partir d'avril 2024)</i>	5 500 €	4 500 €	2 000 €	Non-éligible
Poêles à granulés <i>(à partir d'avril 2024)</i>	1 800 €	1 500 €	1 000 €	Non-éligible
Poêles à bûches <i>(à partir d'avril 2024)</i>	1 800 €	1 500 €	700 €	Non-éligible
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés <i>(à partir d'avril 2024)</i>	1 800 €	1 000 €	600 €	Non-éligible
Chauffage solaire combiné	10 000 €	8 000 €	4 000 €	Non-éligible
Chauffe-eau solaire individuel en France métropolitaine	4 000 €	3 000 €	2 000 €	Non-éligible
Chauffe-eau solaire individuel en Outre-Mer	1 600 €	1 300 €	1 000 €	Non-éligible
Partie thermique d'un panneau hybride	2 500 €	2 000 €	1 000 €	Non-éligible
Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques	11 000 €	9 000 €	8 000 €	Non-éligible
Pompe à chaleur air/eau	5 000 €	4 000 €	3 000 €	Non-éligible